

INITIATIVE POUR LE BIEN-ÊTRE DES AGRICULTEURS

ACCÈS À DES SERVICES DE CONSEIL
GRATUITS ET ILLIMITÉS

1 866 267-6255

INITIATIVE POUR
LE BIEN-ÊTRE DES
AGRICULTEURS



FARMERWELLNESSINITIATIVE.CA/ACCUEIL

L'Initiative pour le bien-être des agriculteurs offre des services de conseil gratuits et illimités aux agriculteurs, aux familles et aux travailleurs agricoles de l'Ontario, ainsi qu'aux conjoints et aux personnes à charge des travailleurs agricoles. Les services sont en matière de santé mentale, adaptés aux défis particuliers auxquels la communauté agricole peut être confrontée.

Fonctionnement :

Étape 1 – Lorsque vousappelez la ligne d'assistance, vous êtes soumis à une brève procédure d'admission. On vous demandera votre nom, votre lieu de résidence et la raison de votre appel. (Remarque : si vous êtes en situation de crise, vous serez orienté vers une aide immédiate).

Étape 2 – En une semaine, vous serez mis en relation avec un conseiller que vous pourrez consulter régulièrement par téléphone, par vidéo ou en personne (sous réserve de disponibilité). Les professionnels de la santé mentale qui fournissent des conseils connaissent bien le domaine de l'agriculture, de sorte qu'ils peuvent mieux servir les membres de la communauté.

Étape 3 – Participez aux séances de conseil aussi longtemps que vous en avez besoin. Les séances sont gratuites et illimitées. Il est important de trouver le bon conseiller. Si vous souhaitez être mis en relation avec quelqu'un d'autre, vous pouvez rappeler la ligne d'assistance et demander d'être mis en relation avec quelqu'un qui vous conviendrait mieux, sans se poser de questions.

Ce que vous devez savoir :

ADMISSIBILITÉ



Les agriculteurs établis en Ontario, les familles d'agriculteurs (membres de la famille vivant à la ferme ou à l'extérieur), les travailleurs agricoles (personnel employé dans les fermes), ainsi que les conjoints et les personnes à charge de tous les employés agricoles sont admissibles. Remarque : pour appeler, vous devez être âgé de 16 ans ou plus. Les jeunes de 12 à 15 ans peuvent utiliser le service avec l'accord de leurs parents.

Tous les renseignements

communiqués dans le cadre des séances de conseil sont confidentiels et sont traités conformément à la Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé.

CONFIDENTIALITÉ



COÛT



Gratuit! Ce service est gratuit et le nombre de séances est illimité.

ACCÉSIBILITÉ

Exploité par TELUS Santé, vous pouvez appeler le 1 866 267 6255, jour et nuit, n'importe quel jour de la semaine, tous les jours de l'année. Disponible en anglais et en français.



Partenariat canadien pour une agriculture durable



Association canadienne pour la santé mentale Ontario

Ontario

Canada

De quoi parle-t-on lors des séances de conseil?

Le conseil en santé mentale n'est pas seulement nécessaire en cas de crise ou de détresse. Parler à un professionnel de manière proactive peut vous aider à gérer le stress, les relations et le bien-être. Voici quelques sujets que vous pouvez aborder :

- La mise au point de stratégies d'adaptation et de gestion de la santé mentale
- La famille ou les relations
- Les contraintes financières
- La planification de la succession ou de la transition
- Le stress à la ferme
- L'anxiété ou la dépression
- La gestion de la charge de travail
- La consommation de substances
- L'isolement et la solitude
- Comment soutenir les proches
- La résolution d'événements traumatisants



Enregistrez le numéro dans votre téléphone

Notre santé mentale est en constante évolution, comme les conditions météorologiques. Même si nous nous sentons bien aujourd'hui, nous savons que les circonstances peuvent changer et que nous pourrions avoir besoin d'aide plus tard. Scannez ce code QR pour enregistrer le numéro de l'initiative pour le bien-être des agriculteurs comme contact dans votre téléphone, au cas où des jours plus difficiles se présenteraient.



Partenariat canadien pour
une agriculture durable



Association canadienne
pour la santé mentale
Ontario

Ontario



Canada